

Feuille couverture de tâche du cadre du CLAO

Titre de la tâche : Lire et comprendre un manuel de santé et de sécurité

Nom de la personne apprenante :	
Date de début :	Date de fin :
Réussite : Oui ___ Non ___	
Voie : Emploi <input checked="" type="checkbox"/> Formation en apprentissage ___ Études secondaires ___ Études postsecondaires ___ Autonomie ___	
Description de la tâche : Les travailleurs et travailleuses doivent lire au sujet des problèmes de santé et de sécurité dans leur milieu de travail et les comprendre. Dans cette tâche, la personne apprenante doit lire un extrait d'un manuel de santé et de sécurité et répondre à des questions qui s'y rapportent.	
Grande compétence : A : Rechercher et utiliser de l'information B : Communiquer des idées et de l'information	Groupe(s) de tâches : A1 : Lire des textes continus B2 : Rédiger des textes continus
Indicateurs de niveau : A1.2 : Lire des textes pour repérer des idées et des éléments d'information et établir des liens entre eux B2.1 : Rédiger des textes brefs pour communiquer des idées simples et de l'information concrète	
Descripteurs du rendement : voir le tableau à la fin du document	
Matériel requis : <ul style="list-style-type: none">• Extrait du manuel de santé et de sécurité au travail• Stylo ou crayon	

Préparation du formateur ou de la formatrice : Remettez à la personne apprenante une copie de l'extrait du manuel de santé et de sécurité au travail. Aidez-la dans sa lecture au besoin.

Titre de la tâche : Lire et comprendre un manuel de santé et de sécurité

Les travailleurs et travailleuses doivent lire au sujet des problèmes de santé et de sécurité dans leur milieu de travail et les comprendre.

Tâche 1 : Lis l'extrait du manuel de santé et de sécurité au travail. Trouve et nomme les trois droits des employés en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

Tâche 2 : Qu'est-ce que les travailleurs ont l'obligation de faire s'ils voient des conditions de travail dangereuses?

Tâche 3 : Nomme cinq façons dont les employés dans ce lieu de travail peuvent en apprendre davantage sur la santé et la sécurité au travail.

Tâche 4 : Comment s'appelle le système de santé et de sécurité dont on parle dans le manuel et qui exige que tous les produits chimiques dangereux soient étiquetés?

Extrait du manuel de santé et de sécurité au travail

(Traduction libre de <http://www.tw.gov.nl.ca/publications/ohs.pdf>)

COMMUNICATION ET SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le succès d'un lieu de travail en matière de santé et sécurité dépend entièrement de la qualité de la communication entre ses employés. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une bonne communication pour la santé et le bien-être des travailleurs. Dupont, une entreprise reconnue internationalement pour son excellence en santé et en sécurité au travail, décrit l'aspect essentiel de son programme comme étant « des personnes qui parlent avec d'autres personnes de la sécurité du travail en cours ».

Le « droit de savoir » ainsi que le « droit de participer » et le « droit de refuser » sont considérés comme les trois droits fondamentaux prévus par la loi et les règlements sur la santé et la sécurité au travail. Le « droit de savoir » signifie que tout le monde dans un lieu de travail a le droit de recevoir l'information nécessaire pour reconnaître et gérer les risques auxquels il pourrait être exposé.

Pour pouvoir se protéger, les travailleurs doivent être au courant des risques qu'ils sont susceptibles de rencontrer en milieu de travail. La direction du ministère, et en particulier les superviseurs en milieu de travail, ont l'obligation d'obtenir des renseignements exacts et suffisants sur ces risques et de les communiquer efficacement aux travailleurs dans leur secteur. Les travailleurs ont l'obligation de signaler les risques qu'ils voient à leur superviseur et de poser des questions sur tout aspect de leur travail dont ils ne sont pas sûrs.

Il existe de multiples façons de communiquer et d'apprendre de l'information sur la santé et la sécurité, y compris les manières suivantes :

1. Les cours officiels de formation, les conférences et les séminaires

- peuvent être présentés par des formateurs autorisés sur des sujets précis.

2. Les réunions générales sur la sécurité

- sont habituellement organisées par le superviseur du lieu de travail pour toute l'équipe;
- ont lieu périodiquement, souvent chaque mois, à des moments opportuns (comme le vendredi après-midi) et durent de 1 à 2 heures;
- peuvent porter sur des sujets très variés, y compris les problèmes actuels dans le lieu de travail, la revue des pratiques et des procédures de travail sécuritaires, la préparation en cas d'urgence et des sujets d'intérêt général concernant la sécurité, y compris la sécurité en dehors du lieu de travail;
- sont de nature non officielle et encouragent la discussion générale;
- sont l'occasion de présenter des vidéos sur la sécurité et de démontrer divers dispositifs de sécurité et de protection.

3. Les briefings

- sont de courtes réunions (de 5 à 15 minutes) non officielles, habituellement tenues par le superviseur ou le chef d'équipe pour de petits groupes de travailleurs (de 4 à 10);
- ont lieu périodiquement, habituellement toutes les semaines (comme à la première heure le lundi matin), sur le lieu de travail;

- sont des réunions non officielles portant sur un seul sujet afin de sensibiliser les travailleurs aux pratiques de travail sécuritaires;
- sont l'occasion pour les travailleurs de poser des questions.

4. Les réunions préprojet

- sont de courtes réunions (de 10 à 30 minutes) non officielles, organisées par le superviseur d'équipe ou le contremaître;
- ont lieu au début de chaque nouveau projet, et toute l'équipe y participe;
- présentent une revue non officielle des risques susceptibles de se produire sur un chantier précis et de la façon de les gérer;
- sont particulièrement utiles pour les équipes de terrain qui travaillent à différents endroits.

5. L'encadrement individuel en milieu de travail

- peut être l'une des façons les plus importantes pour les travailleurs, surtout les nouveaux travailleurs, d'en apprendre davantage sur les risques d'un emploi et les pratiques de travail sécuritaires à adopter;
- est habituellement offert par le superviseur, mais peut aussi être offert par un collègue expérimenté;
- consiste à observer le travailleur accomplir la tâche et à lui donner des consignes pour veiller à ce qu'il apprenne de bonnes procédures sécuritaires.

6. L'installation de panneaux d'avertissement

- consiste à installer, bien en vue, des panneaux présentant des avertissements ou des mises en garde à suivre pour avertir les travailleurs des risques propres à cette zone;
- les panneaux doivent répondre aux exigences du Règlement sur la santé et la sécurité au travail.

7. Les alertes au danger

- sont des avis d'une page qui peuvent être distribués dans le lieu de travail (coin-repas) ou affichés sur le babillard;
- décrivent habituellement comment un accident s'est produit et comment éviter des accidents semblables;
- décrivent souvent des risques qui ne sont pas faciles à voir;
- doivent être distribuées à tous les lieux de travail concernés au sein du ministère.

8. Les procédures de travail sécuritaires

- sont des procédures étape par étape conçues spécialement pour les tâches dangereuses ou critiques.

9. Le manuel du programme de santé et de sécurité au travail du ministère

- présente le programme de santé et de sécurité au travail du ministère.

10. Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

- exige que les contenants de produits chimiques dangereux portent les étiquettes appropriées indiquant le contenu et (habituellement) les précautions à prendre lorsqu'on utilise ces produits chimiques;
- exige que les fiches signalétiques (FS) contiennent des renseignements détaillés sur les risques d'un produit chimique, y compris les précautions à prendre et l'équipement de protection individuelle à porter s'il y a lieu, les premiers soins et d'autres renseignements pertinents;

- exige que ces renseignements soient fournis à tous les travailleurs qui peuvent être exposés aux produits chimiques et pour chaque produit chimique dangereux dans le lieu de travail;
- exige que les FS soient à jour, ce qui signifie que leur date d'impression doit dater des trois dernières années tout au plus.

11. Les manuels d'outils ou d'équipement

- contiennent des renseignements sur les précautions à prendre lorsqu'on utilise des outils ou de l'équipement précis.

12. Les affiches de sécurité

- sont installées dans les lieux de travail pour sensibiliser les gens à la sécurité.

13. Les bulletins d'information

- discutent de questions de sécurité précises; le bulletin *Workplace News* de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail de Terre-Neuve-et-Labrador en est un exemple.

Titre de la tâche : Lire et comprendre un manuel de santé et de sécurité

Corrigé

Tâche 1 : Lis l'extrait du manuel de santé et de sécurité au travail. Trouve et nomme les trois droits des employés en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

Droit de savoir

Droit de participer

Droit de refuser

Tâche 2 : Qu'est-ce que les travailleurs ont l'obligation de faire s'ils voient des conditions de travail dangereuses?

Ils ont l'obligation de signaler les risques qu'ils voient à leur superviseur, et de poser des questions sur toute partie du travail dont ils ne sont pas sûrs.

Tâche 3 : Nomme cinq façons dont les employés dans ce lieu de travail peuvent en apprendre davantage sur la santé et la sécurité au travail.

Les cours officiels de formation, les conférences et les séminaires

Les réunions générales sur la sécurité

Les briefings

Les réunions préprojet

L'encadrement individuel en milieu de travail

L'installation de panneaux d'avertissement

Les alertes au danger

Les procédures de travail sécuritaires

Le manuel du programme de santé et de sécurité au travail du ministère

Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

Les manuels d'outils ou d'équipement

Les affiches de sécurité

Les bulletins d'information

Tâche 4 : Comment s'appelle le système de santé et de sécurité dont on parle dans le manuel et qui exige que tous les produits chimiques dangereux soient étiquetés?

SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)

Titre de la tâche : Lire et comprendre un manuel de santé et de sécurité

Descripteurs du rendement		A besoin d'amélioration	Accomplit la tâche avec l'aide du formateur ou de la formatrice	Accomplit la tâche de façon autonome
A1.2	<ul style="list-style-type: none">• Parcourt le texte pour repérer de l'information			
	<ul style="list-style-type: none">• Lit des textes plus complexes afin de repérer un seul élément d'information			
	<ul style="list-style-type: none">• Obtient de l'information à la suite d'une lecture en profondeur			
	<ul style="list-style-type: none">• Fait des déductions de faible niveau			
B2.1	<ul style="list-style-type: none">• Rédige des textes simples pour demander, rappeler ou informer			
	<ul style="list-style-type: none">• Communique des idées simples et de l'information concrète			

La tâche : a été réussie ____ doit être refaite ____

Commentaires de la personne apprenante

Formateur ou formatrice
(en lettres moulées)

Signature de la personne apprenante